

	<i>Pièce de nickel doré</i> (pourcentage de métal)	<i>Pièce de Nigold</i>
Nickel	91,5	99,9
Cuivre	7,5	—
Étain	1,0	—
Or	—	00,1*

* Équivalent à 8 milligrammes par pièce.

nombreux essais d'usure ont montré que la pièce de Nigold est moins résistante que la pièce de nickel doré, surtout en raison de l'épaisseur de la glaçure de la première qui est évaluée à 0,3 micromètre alors que celle de la seconde atteint 50 micromètres. En ce qui a trait aux caractéristiques magnétiques, qui revêtent une grande importance pour la protection contre les pièces contrefaites susceptibles d'être insérées dans les distributeurs automatiques, les deux pièces sont satisfaisantes. Les deux produits sont l'aboutissement d'intenses travaux de recherche et de développement en vue de concevoir une nouvelle technique de production. La société *Inco* vient tout juste de recevoir ses lettres patentes pour le procédé Nigold alors que le produit proposé par la société *Sherritt Gordon Mines* est une application d'une technique d'alliage acier-nickel élaborée ces dernières années. Le Comité tient à louer les efforts considérables déployés par les deux sociétés pour mettre au point ces deux produits de qualité.

Outre qu'elle doive satisfaire à des normes élevées de qualité, la nouvelle pièce d'un dollar doit être peu coûteuse à produire. Le coût du métal utilisé doit être considérablement moindre que la valeur nominale de la pièce afin de se protéger contre les augmentations possibles du prix du métal. En outre, comme nous le verrons plus loin, plus les coûts de production seront bas, plus les recettes du gouvernement au titre du seigneurage seront élevées.

Les deux sociétés ont présenté au Comité une estimation des coûts de production de la pièce qu'elles proposent. Ils sont les suivants:

	<i>Sherritt Gordon Mines</i> (pièce de nickel doré)	<i>Inco</i> (pièce de Nigold)
Coût du métal	0,047 \$	0,054 \$ pour le nickel 0,115 \$ pour l'or*
Coût du traitement	0,039 \$	0,098 \$
Monnaie royale canadienne**	0,015 \$	0,015 \$
Total	0,101 \$	0,282 \$

* En supposant un prix de l'or de 448 \$ l'once Troy.

** Les coûts de la Monnaie royale canadienne sont sujets à certaines variations tributaires des répercussions sur les coûts connexes comme la production des autres pièces, les frais généraux, etc.

Les deux produits présentent des différences marquées. La pièce de Nigold de la société *Inco* coûterait plus de deux fois plus cher que celle de la société *Sherritt Gordon Mines*. Cet écart est dû en grande partie à l'inclusion d'or dans le produit de la société *Inco* et à des coûts de traitement plus élevés. Pour la Monnaie royale canadienne, les coûts de frappe des deux piè-